

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2021**  
**DELIBERATION N° DE-2021-137**

L'an deux mil vingt et un, le 22 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h45.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE, M. SUSPERREGUI à M. UGALDE (jusqu'à 18h30), Mme DUPREUILH à M. ETCHETO (jusqu'à 20h47), M. ETCHETO à Mme BROCARD (à partir de 20h47)

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN, Mme DUPREUILH (à partir de 20h47, pour le vote des délibérations n° DE-2021-163 à 169)

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Adhésion à l'Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale (ACIM).

La Médiathèque de Bayonne possède un fonds musical parmi les plus importants de la région Nouvelle-Aquitaine. Créé en 1977, à l'ouverture de la médiathèque du centre-ville, il a suivi l'évolution des supports passant du vinyle et de la cassette au CD, et aujourd'hui aux plateformes de musique en ligne. Un personnel qualifié en assure la gestion.

À l'occasion de la Fête de la musique, la Médiathèque a présenté le lancement de la plateforme départementale 64Musicbox, fruit de la collaboration entre bibliothécaires musicaux d'établissements municipaux, intercommunaux et de Biblio64 (bibliothèque départementale). L'objectif consiste à faire connaître et valoriser les artistes locaux, tels que ceux qui ont pu se produire le 19 juin à la médiathèque du centre-ville.

La création de ce site local a pu voir le jour grâce au soutien de l'Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale (ACIM). Cette association a pour but de promouvoir et diffuser la documentation musicale en tous lieux. Elle participe à toute action de collecte, traitement, conservation et diffusion de la documentation musicale. Elle organise des formations, journées professionnelles, colloques et promeut les actions et activités des groupes régionaux créés sur le territoire. Elle appuie et accompagne les discothécaires des médiathèques dans leurs actions de médiations, par exemple pour la meilleure diffusion des groupes de musique locaux. Le réseau national constitué par l'association permet ainsi aux bibliothécaires de bénéficier de l'expertise de leurs pairs pour la gestion et la valorisation de leurs fonds musicaux.

Pour ces raisons, il est pertinent d'adhérer à l'ACIM.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'adhésion de la Ville de Bayonne à l'Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale (ACIM) au tarif annuel de 60 € (soixante euros) et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la demande d'adhésion correspondante.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

  
Par délégation du Maire.  
Marc Wittenberg  
Directeur général des services